



Réparation défectueuse d'un véhicule

Par **Ombeline ilie**, le **28/02/2017** à **07:33**

Bonjour,

Mon véhicule nécessitant des réparations, je le mets au garage (amortisseurs, biellettes ,barre anti devers, biellettes stable, rotule, dir, soufflet de crémaillère et géométrie). Nous récupérons la voiture 2 jours plus tard et on nous dit "vous repartez avec l'avant de votre voiture nickel." Hors, en conduisant la voiture, volant de travers, un bruit côté gauche et un jeu important dans le volant. Retour au garage où on nous dit crémaillère HS. Nous vérifions de retour à la maison les pièces changées et, quelle surprise quand nous voyons que les rotules n'ont pas été changées. Encore un déplacement au garage, il nous propose de nous rembourser ou de déduire sur la crémaillère, tout ça en 5 minutes.

Nous demandons le remboursement et allons dans un autre garage. Rendez vous pris pour changer les 2 pneus avant et refaire la géométrie. Quand nous récupérons la voiture on nous annonce tout simplement que nous avons eu de la chance d'être encore là. En effectuant les travaux, la rotule axiale gauche n'était pas resserrer suite à l'intervention précédente et qu'elle aurait pu lâcher n'importe quand. Là, j'ai vu mes 3 enfants dans la voiture.

Pouvez vous me dire si je peux faire quelque chose contre le premier garagiste ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **28/02/2017** à **08:36**

Bonjour,

si votre voiture est réparée, plus aucune trace ne subsiste de ce que votre premier garage a mal fait ? donc à mon sens, plus aucun recours !

Par **Ombeline ilie**, le **28/02/2017** à **12:28**

Merci de vos réponses. Pour ce qui est de la réparation,le second garagiste a notifié par écrit que la rotule n'était pas serré avant leur intervention. Pour le reste,je ne sais pas à quoi je peux prétendre, c'est quand même une mise en danger de la vie d'autrui. Que serait-il arrivé si la rotule avait lâché ?

Par **Ombeline ilie**, le **28/02/2017** à **13:05**

Merci pour ta réponse, rendez vous pris avec un juriste pour en savoir un peu plus, si il y a des démarches possible ou pas! Je voulais me déplacer chez le garagiste pour lui faire part de mon mécontentement mais on m'a conseillé de ne pas le faire!